

Numéro du BEEFP 85-054

Parc national du Mont-Riding (Manitoba)

**Pavillon de tennis (B-6)**

Wasagaming

Le pavillon de tennis, à l'intérieur du parc national du Mont-Riding, a été construit en 1934-1935 selon des plans établis par la Division de l'architecture de la Direction des parcs nationaux. On attribue l'érection du bâtiment à Gottfried et à Herb Johnson, deux constructeurs de bâtiments en bois rond de la ville d'Erickson qui ont pris part à l'édification de plusieurs installations à l'intérieur du parc. C'est Parcs Canada qui en a la garde. Consulter le rapport 85-54 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le pavillon de tennis a été désigné « bâtiment reconnu » en raison de son importance architecturale et de sa valeur par rapport aux éléments qui l'entourent, ainsi que pour des motifs historiques.

Le pavillon de tennis est un bâtiment aisément visible qui possède une valeur architecturale considérable et qui présente une grande intégrité. L'architecture du pavillon est typique de l'interprétation donnée à l'intérieur du parc national du Mont-Riding au style rustique adopté par les Parcs nationaux et témoigne de la grande qualité des constructions en bois rond élevées au cours des années 1930. Le bâtiment illustre bien l'objectif sur lequel s'étaient entendues les autorités de donner aux ouvrages construits dans les parcs nationaux du Canada une apparence architecturale distinctive s'inspirant du mouvement pittoresque anglais et combinant les faux colombages et d'autres éléments caractéristiques du néo-Tudor avec des techniques et des matériaux de construction rustiques.

Le pavillon est situé dans la réserve publique dont l'aménagement a été planifié par la Division de l'architecture; dans cette réserve, on a minutieusement défini les positions respectives des bâtiments par rapport à l'agencement des éléments paysagers afin de créer un effet visuel particulier. Le terrain est très simplement aménagé et s'accorde en cela avec les alentours.

Le pavillon de tennis a été construit avec l'aide de chômeurs embauchés dans des camps de secours grâce à la Loi sur la construction d'ouvrages publics de 1934. Des sommes considérables provenant du fonds de secours établi par suite de la dépression ont été affectées au parc national du Mont-Riding pendant cette période; c'est ce qui explique l'essor spectaculaire qu'a connu le domaine de la construction entre 1931 et 1937 et duquel ce bâtiment est le produit.

## **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du pavillon de tennis réside dans les différentes textures et patines des matériaux naturels qui ont servi à sa construction, ses détails architecturaux inspirés du style Tudor à la manière rustique et la qualité du décor environnant.

Le bâtiment, qui ne comporte ni ailes ni pavillons, est entouré sur trois côtés par une grande véranda. Il est coiffé d'un comble en croupe haut, avec larmier légèrement retroussé, agrémenté de pignons qui surmontent un portique au milieu du versant avant et une fenêtre en baie au milieu du versant arrière. L'esthétique « rustique » s'exprime dans la texture des matériaux — billes écorcées, bardeaux de bois, stucco et gros bois d'œuvre — et les assemblages, joints, jambes de force et chevrons apparents aux angles du bâtiment, dans la véranda et à la partie inférieure des versants du toit. Le faux colombage dans les pignons emprunte directement au style néo-Tudor, tout comme les fenêtres à battants disposées par groupes de trois et surmontées d'impostes. Toutes ces caractéristiques sont une partie intégrante du style et du cachet de l'édifice, aussi doit-on éviter de les modifier. S'il faut faire des réparations, on devra conserver la plus grande quantité possible de matériaux d'origine; de plus, les éléments restaurés devront témoigner de la même minutie et de la même qualité d'exécution que l'ouvrage primitif. À l'origine, les bardeaux de bois du toit étaient disposés de manière à former des bandes décoratives horizontales à intervalles de trois pieds (peut-être par la superposition de deux bardeaux gros bout sur gros bout). Lorsqu'il faudra refaire la couverture, il serait bon qu'on envisage la possibilité de revenir à ce modèle, en s'inspirant de photographies d'archives.

Pour satisfaire à de nouvelles exigences fonctionnelles, il a fallu modifier l'ordonnance des lieux, qui consistait en un agencement symétrique de toilettes et de vestiaires pour hommes et pour femmes disposés de part et d'autre d'un lieu d'entreposage central. Lorsque d'autres réparations seront nécessaires, on s'efforcera de rétablir la clarté du plan d'origine et de sauvegarder tout revêtement ou article de ferronnerie ancien.

Le pavillon de tennis est situé sur une terrasse gazonnée, en face des courts. Des arbres parvenus à maturité poussent derrière et sur les côtés. Du point de vue esthétique, le bâtiment s'harmonise avec l'aménagement extérieur, les installations de loisirs du voisinage et l'édifice qui abrite le musée et le centre d'interprétation, non loin. Afin de respecter la nature « organisée » du site, on veillera à ce que toute modification faite à l'aménagement paysager respecte la formalité sobre qu'on a voulu conférer aux espaces extérieurs.

12 septembre 1994  
Traduction